

Nomination
d'un-e conseiller-ère municipal-e à la fonction de membre
du comité des fêtes et du jumelage de Thônex
en remplacement de M. Richard Stark démissionnaire

- Vu la démission de M. Richard Stark en date du 4 octobre 2024 du comité des fêtes et du jumelage de Thônex
- Attendu que deux membres doivent être nommés pour siéger au sein du comité des fêtes et du jumelage de Thônex
- Attendu qu'il convient de nommer un membre du conseil municipal de la Ville de Thônex pour remplacer cette vacance

le conseil municipal

décide

parvoix pour, soit à l'unanimité

- De nommer un-une conseiller-ère municipal-e pour siéger en tant que membre du comité des fêtes et du jumelage de Thônex en remplacement de M. Richard Stark démissionnaire.